

/VS

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 94-401 du 30 Novembre 1994

portant approbation du Budget Prévisionnel du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural du Département de l'Ouémé pour l'Exercice 1994.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Loi N°88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;

VU la Décision N°91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;

VU le Décret N°94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N°91-301 du 31 Décembre 1991 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Développement Rural ;

VU le Décret N°92-63 du 10 Mars 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan et de la Restructuration Economique ;

VU le Décret N°91-310 du 31 Décembre 1991 portant approbation des Statuts des Centres d'Action Régionale pour le Développement Rural (CARDER) ;

SUR rapport du Ministre du Développement Rural ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 16 Novembre 1994 ;

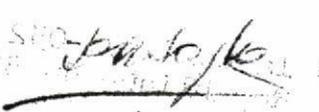
DECRETE :

Article 1er. - Est approuvé le Budget Prévisionnel du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural du Département de l'Ouémé pour l'exercice 1994 tel qu'il figure en annexe à ce Décret.

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel, -

Fait à COTONOU, le 30 Novembre 1994

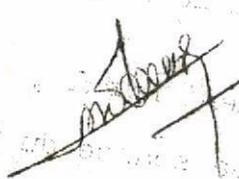
par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

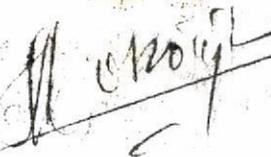
  
Nicéphore SOGLO

Le Ministre d'Etat à la Présidence de la  
République, Chargé de la Coordination de  
l'Action Gouvernementale et de la Défense  
Nationale,

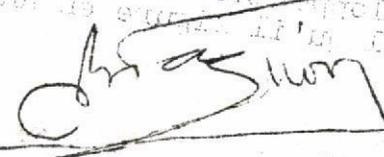
  
Désiré VIEYRA

Le Ministre du Développement Rural      Le Ministre des Finances,

  
Mama ADAMOU-N'DIAYE

  
Paul DOSSOU

Le Ministre du Plan et de la  
Restructuration Economique,

  
Robert TAGNON

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CC 2 MEPR-DN 4 SGG 4 MDR 4 MPRE 4 AUTRES  
MINISTERES 17 DEPARTEMENTS 6 DGB-DGTCP 2 INSAE 1 UNB-FASJEP-ENA 3  
GCONB 1 JORB 1.-